



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
À L'OCCASION DE LA PREMIÈRE SÉANCE DU
SYNODE EXTRAORDINAIRE DES ÉVÊQUES UKRAINIENS**

« Sala Bologna » du Palais apostolique

Lundi 24 mars 1980

Monsieur le Cardinal, vénérables frères,

Par ma lettre « *Probe nostis* » du 1er mars, je vous ai convoqués ici en Synode extraordinaire, et j'ai le plaisir de saluer fraternellement mon vénérable Frère, Joseph Slipyj, archevêque majeur de Leopoli des Ukrainiens, vous-mêmes métropolitains, exarques et éparques, ainsi que l'auxiliaire et le visiteur apostolique. En même temps, avec mes prières et mes meilleurs souhaits, j'adresse mon salut de loin à leurs Excellences Malanzuk, Martenetz et Gabro, que leur état de santé a empêchés de venir à Rome.

Ce matin, dans la chapelle Sixtine, en tant que pasteur de l'Église tout entière, je vous ai exhortés et encouragés selon le commandement nouveau qui nous a été confié à nous les premiers, successeurs de Pierre et des apôtres : le commandement qui consiste à nous aimer, comme Notre-Seigneur Jésus nous a aimés le premier, et qui doit être vécu surtout autour de l'Eucharistie dans l'*unité* des cœurs et des esprits, à tous les plans de notre vie humaine, chrétienne et ecclésiale.

Dès le début de cette session solennelle, je désire vous déclarer, à vous prélats et à toute l'Église catholique ukrainienne, à quel point je l'estime et, en même temps, souligner avec quelle attention je suis les nouvelles qui me parviennent des conditions de vie des fidèles en Ukraine et dans la dispersion. C'est avec la plus vive admiration que je suis votre marche, déjà millénaire, dans la foi : j'ai déjà pu en parler dans la lettre que, l'année dernière, j'ai remise à l'archevêque majeur de Leopoli. Je voudrais en outre vous persuader que vos inquiétudes sont les miennes et que vos soucis pastoraux — de même que ceux de vos collaborateurs prêtres et religieux, religieuses et

laïcs — sont pleinement partagés par moi et par les divers organismes du Siège apostolique.

La raison de ce Synode extraordinaire vous est fort bien connue : il s'agit de désigner des candidats qui soient vrai ment aptes selon les exigences des saints canons, et parmi lesquels sera choisi celui qui aidera efficacement — au titre de coadjuteur à l'archevêque majeur de Leopoli des Ukrainiens —, mon très aimé cardinal Joseph Slipyj, pour lui succéder ensuite dignement.

J'ai voulu que tout cela fasse l'objet d'un Synode, d'une part en raison de l'importance de l'événement, d'autre part pour permettre à l'Église catholique ukrainienne, par le moyen de mon intervention, de jouir d'un moment d'unité synodale comme manifestation de sa communion autour du Vicaire du Christ.

Je ressens, en effet, vivement avec vous la nécessité d'assurer la continuité de la haute charge de l'archevêque majeur de Leopoli.

Ce Synode, qui se réunit à ma convocation et sous ma présidence, est un Synode extraordinaire parce qu'il s'agit de procéder à la nomination d'un coadjuteur avec droit de succession de l'archevêque majeur. C'est là un acte qui exige l'exercice de l'autorité pontificale, de même que la convocation, en ce cas obligatoire, des évêques ukrainiens se trouvant en dehors du territoire de l'archidiocèse majeur de Leopoli. Et ce Synode se tient ici à Rome, au siège du Pape, où tous les évêques et tous les fidèles catholiques sont comme dans « la maison du Père » ; au siège de Rome, avec lequel toutes les autres Églises doivent s'accorder, pour reprendre les paroles de saint Irénée : « Car avec cette Église, en raison de son origine plus excellente, doit nécessairement s'accorder toute Église. » (*Adversus haereses*, 3, 3, 2.)

Je suis conscient d'agir comme humble successeur du bienheureux apôtre Pierre, en vertu du mandat divin : « Confirme tes frères » (*Lc* 22, 32), heureux de pouvoir vous soutenir dans vos angoisses, de vous protéger au milieu de tant de difficultés, aussi bien extérieures qu'intérieures et de vous donner un témoignage de particulière sympathie.

Du reste, ce Synode extraordinaire pourra être suivi d'autres, comme j'ai déjà eu l'occasion de le préciser à l'archevêque majeur : il s'agit de Synodes qu'il pourra convoquer, quand le besoin s'en fera sentir après avoir obtenu l'accord du Souverain Pontife.

La communion avec Rome a été pendant des siècles et reste, aujourd'hui plus que jamais, un élément fondamental et distinctif de la foi de l'Église catholique ukrainienne. L'Évêque de Rome, dans sa charge de « principe et de fondement de la communion ecclésiale » (*Lumen gentium*, 23), a un devoir particulier de reconnaissance et de sollicitude à l'égard de ses frères de l'Épiscopat ukrainien, et parmi eux en tout premier lieu le vénérable archevêque, le cardinal Slipyj, ainsi qu'à l'égard de toute l'Église catholique ukrainienne, si éprouvée, si fidèle.

Je désire, monsieur le Cardinal, vous adresser un mot de particulière estime. Je voudrais vous rendre hommage pour tant d'années de service et de sacrifice consacrées à la cause du Christ et de son Évangile. Je voudrais rappeler l'estime et la considération qu'ont témoignées mes prédécesseurs à votre personne vénérée : le Pape [Pie XII](#), qui vous a nommé coadjuteur avec droit de succession au siège archiépiscopal de Leopoli des Ukrainiens ; le Pape [Jean XXIII](#), qui a obtenu votre libération après un long emprisonnement ; le Pape [Paul VI](#), qui a voulu reconnaître vos mérites et vos souffrances en vous élevant à la dignité d'archevêque majeur (1963) et de cardinal (1964). Je voudrais remercier le Seigneur, avec nos frères ukrainiens présents et absents, pour ce qu'il a réalisé en vous. Nous le prions avec ferveur de vous combler de toute grâce, afin que vous puissiez continuer à recueillir avec joie toutes sortes de bénédictions « *ad multos annos* ». J'ai convoqué ce Synode en tant que pasteur de l'Église universelle pour apporter un soutien à vos forces et une vigueur renouvelée à la vie religieuse de l'Église catholique ukrainienne.

Le Pape exhorte pasteurs et fidèles à ne pas perdre l'espérance : il y a une Providence qui guide les peuples et qui prend soin de manière particulière des communautés des croyants. « Dieu est fidèle », comme dit saint Paul (1 Co 10, 13). Les afflictions, les privations, les hostilités sont des épreuves mais ce sont aussi des stimulants pour une fidélité plus grande : fidélité à la foi catholique elle-même, à l'attachement à son rite, aux antiques traditions, en un mot à une identité spirituelle qui trouve dans la communion avec le Pape et avec tous les évêques de l'Église catholique romaine l'élément distinctif de son propre patrimoine de foi et de vie.

Le Pape voudrait que cette identité n'apparaisse pas aux yeux de nos frères de l'Église orthodoxe comme un signe d'antagonisme et presque comme une méconnaissance de la vie et des traditions glorieuses de l'Église d'Orient, et cela il l'espère en vertu de l'esprit œcuménique d'aujourd'hui qui suit la voie du dialogue, de la compréhension mutuelle, de la reconnaissance mutuelle — c'est la réalité — d'être des frères dans la foi commune au Christ sauveur, des membres de l'Église qui tendent à rétablir la pleine communion voulue par le Christ.

Telle est la commune espérance dont nos chers fils ukrainiens doivent nourrir leur vie ecclésiale, dans la confiance qu'un jour leur constance donnera des fruits « à la louange de la gloire de la grâce du Christ » (*Ep* 1, 6).

Vénérables frères, avant d'aller plus loin, nous voulons prier Dieu le Père Tout-Puissant afin que ce Synode extraordinaire soit vraiment fécond dans l'histoire millénaire de l'Église catholique ukrainienne si riche de traditions religieuses, si féconde en confesseurs et en martyrs méritants de la foi, dont le plus illustre est saint Josaphat. Nous demandons instamment à Notre Seigneur Jésus-Christ, tête du Corps mystique, qui nous a appelés au service d'amour et m'a confié la charge de « confirmer les frères » de bénir cet événement important et historique pour l'Église catholique ukrainienne. Ouvrons-nous sans réserve à l'Esprit-Saint pour qu'il nous éclaire et nous guide dans nos délibérations et nos décisions. Invoquons enfin le patronage de la Bienheureuse

Vierge Marie, Mère de Dieu. Demain nous commémorerons le mystère de l'Annonciation, qui marque le début du plan de la Rédemption. La liturgie byzantine en souligne particulièrement l'importance dans l'économie divine, à tel point que le Vendredi saint n'est plus « aliturgique » lorsque les deux commémorations coïncident, puisque la Passion et la mort du Christ n'auraient pas eu lieu si le Verbe ne s'était pas incarné dans le sein virginal de Marie. Implorons donc la Mère de Dieu, Marie, toujours Vierge, afin qu'elle intercède en notre faveur et implore de la Très Sainte Trinité d'abondantes grâces pour nous et pour l'Église catholique ukrainienne, dans la mère-patrie et dans la dispersion à travers le monde.

© Copyright 1980 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana